

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

COMMUNE DE MATOMB



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CENTRE REGION

NYONG AND EKELLE DIVISION

MATOMB COUNCIL

DECISION MUNICIPALE N°07 /DM/C/MAT/SIGAM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2023 DU 24 NOVEMBRE 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 A LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE AFROMNI MOTOR SARL

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB

- Vu la constitution ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté n°206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès établissements Publics ;
Vu la décision municipale n°01/DM/C/MAT/SG du 06 Janvier 2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Matomb ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu la demande de cotation n°003/DC/CMAT/CIPM/2023 du 24 novembre 2023 l'acquisition d'un véhicule pick-up 4x4x dans la commune de matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;
Vu le procès-verbal du 27 décembre 2023 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Matomb, statuant sur l'évaluation des offres;
Vu la lettre n°08/L/C/MAT/CIPM/2023 du 28 décembre 2023 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de la demande de cotation n°003/DC/C-MATOMB /CIPM/2023 du 24 novembre 2023 pour l'acquisition d'un véhicule pick-up 4x4 dans la commune de Matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;

Considérant les nécessités de services ;

DECIDE:

Article 1^{er}.- Est attribué pour compter de la date de signature de la présente Décision à l'entreprise AFROMNI MOTOR SARL, BP : 20152 Yaoundé, Tel : 222 22 10 08 / 693589770 le marché relatif à la demande de cotation n°003/AONO/C-MATOMB /CIPM/2023 du 24 novembre 2023, pour l'acquisition d'un véhicule pick-up 4x4x dans la commune de Matomb Département du Nyong et Kelle, région du centre;

Article 2.- Le montant du marché s'élève à la somme de **40 000 000 FCFA** (quarante millions Franc CFA) toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de **90 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 2.- La présente décision sera publiée puis communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- Préfet/NK/EKA
- MINMAP
- ARMP/Centre
- Pdt/CIMP/Matomb

Matomb, le **02 JAN 2024**

LE MAIRE,

(Autorité contractante)



Nyobe Fils Hubert